

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 45

Artikel: Pinson : nouvelle : I
Autor: Douliac, Arthur
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199014>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les lui rétenir je ne lait pas revu de puis là visite.

» Recevez mes sînsère salutation.

» L'... »

C'est assez bien, comme vous voyez, pour un boursier communal surtout.

Le second billet est plus licencié encore. C'est un brave père de famille qui écrit à la régente de son garçon.

Jugez.

« Madame X. Raigente.

» Je vous avise de Bien vouloir donner un ardois et qualier, Mon garçon a lage de recevoir les aiffet décol cinon sa jai crirai une plainte au département comme quoi vous servés les hanfans des riche et non au pauvre Je ne veux poin en acheter ils vous fau pas nous prendre pour des fôu à Y...

» J. B. »

Voulez-vous bien ne pas sourire ! Souvenez-vous que toute orthographe est juste ; nous jouissons maintenant de la *liberté d'écrire* comme de la *liberté de conscience*. Ce brave boursier communal qui m'écrivait, il y a deux ans, ne se doutait pas, alors, que le jour viendrait où il m'apprendrait l'orthographe ; et ce père de famille qui n'alla pas à l'école est aussi avancé que moi.

A ceux qui croiraient que j'ai voulu rire, j'offre de montrer les deux billets cités. Je les conserve comme de précieux documents de l'orthographe transitoire.

Heureux enfants ! soyez rassurés ; désormais vous n'obérez plus qu'à votre sautillante fantaisie, et quelque orthographe que vous puissiez adopter, — dormez en paix elle sera la bonne.

On ne saurait vous mieux aimer !

CH.-GAB. MARGOT.

Lo Savoyâ et lè z'âo.

Djan-Marie Brechoud étai on Savoyâ que demôoravè pè St-Gingorfe, on galé petit veladzo qu'est drai vis-à-vis d'èin face dè Vevay.

Djan-Marie étai on vilho valet que ne s'étai jamé mariâ ; n'étai pas retso, bin sein faut, mâ l'avâi tot parai oquîè : 'na carraie avoué on courti et sè tegnai on moué dè dzenelhîes que l'âi fasiont ti lè dzo dâi rafâiès dè bio z'âo.

Adon, quand l'ein avâi prâo s'embarquâvè avoué sa liquiette, travaîsâvè la gollie po allâ veindre sè z'âo ào marsi dè Vevay, et, coumeint fasâi cé trâfi ti lè demar, don lo dzo dâo grand marsi, ti lè cacapâvro lo cognessant et ti cliâo qu'aviont einvîa dè fèrè dâi z'omelettès allâvant vai Djan-Marie que sè tegnai adé avoué sa lotta, sa crebelhiè et sè panairons tot proutso dè la Grenette.

Y'a on part d'ans, dou farçeu dè pè Vevay, que bévessant quartetta à la Vapeu et qu'aviont vu débarquâ noutron Megnat sè décidâront dè l'âi fèrè 'na petita farça.

Ye vont don vai Djan-Marie qu'avâi dza étalâ perque bas sè crebelhiès et sè crebelhions et coumeint l'avâi on bocon chà et que lo sélâo baillivè fermo cé dzo quie, noutron Savoyâ avâi trè son gilet à mandez dè manière que ne l'âi restâvè su lo casaquin què sa tsemise et sè tsaussès que fasâi teni avoué on bet dè ficalla dè pousta.

— Dièro veindè-vo lè z'âo hoai ? l'âi fe ion dè cliâo farçeu.

— Vont satanta-cin la dozanna, l'ami ! repond lo Savoyâ.

— Diablio ! l'est gros tchâi ! mâ, tot parai, se vo volliâi no rabattre cinq centimes pè dozanna, on vo z'ein preindrâi tant qu'on porrâ ein boutâ dein voutrès brès ! l'âi fe l'autro dâi cacapâvro.

Adon Djan-Marie fe état dè sè crâisi lè mans su lo pétro po vaire à pou près dièro l'ein porrâi teni dinse et ruminâvè qu'ein sè corbeint

on bocon ein derraï, l'étâi bin lo diablio sè dinse on ne l'âi poai pas eintsatellâ sa-t'à houit dozannès et que sarâi atant dè veindu rîque-raque ; pu, quand l'eut sondzi on bocon, lâo fâ :

— Et-bin, va que sai de, lè z'amis ! mâ ti lè z'âo que vo laissèrè corre perque bas et que vo z'ècliaffèrè ein lè m'eintsatelleint su lè brès saront po voutron compto !

— Lo bon san ! firon lè z'autro.

— Et bin, allejn !

Djan-Marie sè crâisè don lè brès ein djeigneint lè mans su se n'estome et lè dou compagnons, ein sorizeint sè miront à l'âi eintètsi lè z'âo lè z'ons après lè z'autro su lo pétro à noutron Megnat, que m'einlève se ne l'âi ein aguelhiron pas dinse cinq dozannès et demi, qu'on ne l'âi véyâi papi lo meinton.

Mâ, vouaiquie lo pllie galé ; ion dâi farçeu, quand ve que l'arrevâvânt ào bet, trè son couté et, avoué la serpetta, copè la ficalla que fasâi teni lè tsaussès ào Savoyâ et vouaiquie lè patalons dè flutaine à Djan-Marie que l'âi riblillont tot avau tantquie su lè solâ, que noutron pourro coo sè trovâ tot ein pantet avoué sè z'âo su lè brès.

Ma fai, vo vaiddès d'ice quinna potta l'a fe et vo z'arâi failu vaire recaffâ cliâo dzeins qu'éfitiont perque ; lè damès et lâo serveintès sè dépâtsivont dè sè retraci avoué lâo panâi ein sè boutseint lè ge avoué lè mans po ne pas cein vaire ; cliâo que passâvont riziont que dâi sorciers ein vouaïent cé l'homme nu du la capetta avau, avoué fenameint 'na tsemise que dâi petits revolins dè bise fasiont prevolâ lè pantets dè ti lè côtes ; enfin quiet, l'étâi tot parai 'na ruda pouèta farça et per bouneheu qu'âo bet dè 'na vouarba, on gaillâ que passâvè eut pedi dè noutron pourro Megnat et l'allâ l'âi remontâ sè tsaussès et lo dètserdzi dè sè z'âo et lè reboutâ dein lo panâi, kâ, quand âi dou farçeu n'è pas fauna dè vo derè que n'aviont pas met dou pi dein on solâ po dècampâ ào pllie vilo.

Pinson.

NOUVELLE, PAR Arthur Dourliac.

I

Lorsque Pinson fit son apparition dans le gai et riant village de Fontaine-Notre-Dame, il pouvait avoir trois ans.

D'où venait-il ? Nul ne le sut jamais ; du ciel probablement, ainsi que les oiseaux chanteurs disparaissant l'hiver et au printemps, descendant des nues comme si Dieu ouvrait sa main puissante pour lâcher cette poignée de plumes.

Sous les vertes frondaisons d'un tilleul centenaire, là, au milieu des mousses et des herbes folles, entre des touffes odorantes de menthe et de mélilot, un petit garçon, la tête sur son coude en guise d'oreiller, dormait, le dos appuyé à une croix tombale du vieux cimetièrè où des générations de bons et braves paysans reposaient en paix sous le regard de Dieu.

Un trille de fauvette, sauant la nature en fête, réveilla le dormeur ; il souleva ses paupières alourdies et se mit à sourire.

Un oisillon se balançait sur une branche, contemplant de son œil rond l'enfantelet cueillant des pâquerettes autour de lui, et paraissant se demander de quel nid était tombé ce tout petit.

Trois personnes apparurent sous le porche de la vieille église ; deux vieillards, grand-père et grand-mère, tenant par la main leur petit-fils.

C'était l'anniversaire du bon papa et on ne manquait jamais, en ce jour solennel, d'assister à la sainte messe dès le matin. Bien vert encore sous leurs cheveux tout blancs, ces deux vieux étaient robustes comme deux chênes et le bambino tout faible, tout délicat, semblait à côté d'eux un flexible roseau.

Une légère claudication l'obligeait à se servir d'une petite canne, alors que l'aîné marchait très droit, s'appuyant à peine, seulement comme un jeune homme, sur le bras de sa vieille compagne, et l'air maladif de ce bébé de cinq ans faisait res-

sortir la prestance toujours belle du septuagénaire. Soudain, un cri de surprise : « Grand-mère, bon papa, regarde donc ! »

Sous le vieux tilleul, le petit abandonné gazouillait le plus gaiement du monde et un pinson, perché au-dessus de sa tête, l'écoutant gravement, lui répondait en son langage :

« Pauvre petit ! dit la bonne dame tout émue ; vois donc, mon vieux. »

Et, penchée sur l'enfant, l'embrassant, le caressant, elle l'interrogea doucement, bien doucement pour ne pas l'effrayer.

« D'où viens-tu, mon mignon, où est ta maman ? »

Ouvrant de grands yeux étonnés, le marmot répondait dans un patois bizarre, inconnu de la région.

Rassuré par ce ton affectueux, ces bonnes caresses, il ne pleurait pas et, tendant les mains, il riait de tout son cœur au petit infirme.

« Nous ne pouvons pas laisser ainsi cet enfant, dit le grand-père. Allons demander conseil à notre bon curé, nous préviendrons ensuite M. le maire. »

— Pourquoi ne pas l'emmener chez nous ? il se serait si bien !

— Tu n'y songes pas, Henri.

— Oh ! dis, grand-mère, je serais si content !

— Mais il n'est sans doute qu'égaré, objecta le grand-père, ses parents le cherchent peut-être.

— J'espère bien que non, dit vivement Henri avec le naïf égoïsme de l'enfance. N'est-ce pas, mon petit, que tu veux bien venir avec moi ? Je t'en apprendrai des jeux ! La moitié de mes joujoux sera pour toi ! Et mon beau cheval rouge ?

Le marmot ne répondit pas ; il se contenta de mettre sa menotte potelée dans la frêle main du garçonnet.

En procession, on se rendit au presbytère et, après une longue conférence avec le vénérable prêtre, il fut décidé, sur les instances du petit-fils à qui ses grands-parents ne savaient rien refuser, que si personne ne réclamait son protégé, il grandirait à côté de lui.

Jamais ni père, ni mère ne vinrent réclamer l'enfant perdu, et, dans la crainte qu'il n'eût pas été baptisé, M. et Mme Bouchard furent parrain et marraine et donnèrent leurs noms, Marie-Joseph, à leur filleul. « Afin, dit le bon curé, qu'il fût sous la protection du meilleur ménage du ciel et du meilleur ménage de la terre. »

A la grande joie d'Henri, « son petit frère », comme il aimait à l'appeler, fut installé définitivement dans cette maison hospitalière, bien connue des malheureux et de ceux qui souffraient.

Il n'y eut rien de changé dans la famille, il n'y eut qu'un enfant de plus.

Braves et excellentes gens que ces vieux époux dont la tendre affection, la communion parfaite évoquait le souvenir ému de Philémon et Baucis. « Oui, mon vieux. — Oui, ma vieille ! » et d'un regard long et complaisant, ils se miraient dans les yeux l'un de l'autre.

Dieu leur avait donné le bonheur d'une union sans nuages, il ne leur avait pas ménagé les épreuves. Des deuils successifs les avaient frappés dans leurs plus chères affections, mais, loin de dessécher leur cœur, cela les avait rendus encore plus humains et charitables.

Aussi, celui que sa mère naturelle avait si cruellement abandonné pouvait bénir la Providence qui, par l'intercession du petit infirme, lui avait donné la meilleure des mères adoptives.

C'était du reste un délicieux enfant que ce bambin joufflu, emplissant la maison de ses cris joyeux. Du matin au soir, ce n'était que ramage continu, bruyants éclats de rire auxquels se mêlait parfois la frêle voix du petit malade.

Depuis que ce gai compagnon partageait ses jeux, Henri perdait peu à peu cet aspect grave et mélancolique particulier à ces pauvres bébés qui, ne devant pas vieillir, ont un air vieillot avant l'âge.

Son extérieur paraissait chétif et son pâle visage s'animait d'un reflet de vie.

Le grand-père contemplant d'un œil attendri cette métamorphose.

La santé retraits sous son toit, cadeau de bienvenue de l'enfant trouvé.

« C'est une vraie bénédiction que ce gamin-là, femme, disait-il, il est gai comme un pinson et ses chansons, son babill, ont rendu des couleurs aux joues de notre Henri... »

« Gai comme un pinson ! » ces mots répétés sans cesse devinrent un second baptême, et bientôt ce

surnom de « Pinson » fit presque oublier le doux prénom de Marie-Joseph.

M. Bouchard avait raison : l'influence de cette riche et robuste nature se faisait rapidement sentir, et le déshérité semblait emprunter à son ami si comblé le trop-plein de sa force et de sa bonne humeur.

Une solide et touchante amitié unissait ces deux êtres si éloignés au physique, si rapprochés au moral, et grandissait avec les années. Après les jeux de la première enfance vint l'étude dont les débuts leur furent communs, mais avec des succès différents.

Henri, sérieux et réfléchi, apprenait avec une facilité surprenante et s'intéressait à tout.

Pinson, lui, suivant son mot, « n'y voyait goutte ». Avait-il assez épongé son pauvre front en déchiffrant les mystères de l'alphabet !

Jamais hiéroglyphes ne donnèrent tant de mal à Champollion et à Mariette-Bey !

C'était le digne curé qui s'était chargé des répétitions ; mais il avait perdu son temps et ses peines.

« Mon pauvre Pinson, lui répétait-il, tu es un vrai oiseau des bois qui ne sauras jamais que sa chanson. »

Pinson, très philosophe, prenait la chose en riant de son bon gros rire et, donnant raison au bon abbé, il s'éloignait en fredonnant :

« Tra la la tra déri déra ! »

Si la tête était inculte, le cœur avait donné et réalisé les plus belles promesses.

Bon, serviable, obligeant, comparable à ces gros terre-neuve caressant et léchant la main qui les taquine, le brave garçon était adoré de ses camarades.

Jamais on ne l'avait vu fâché ; la plus légère bouderie lui était inconnue. Avec cela, plein d'inventions, vif, alerte, c'était le chef obligé de toutes les parties.

Pas de fête complète sans Pinson.

Mais, après Henri, ses amis les plus chers étaient les oiseaux du voisinage qu'il avait pris sous sa bienfaisante protection, depuis le minceur pillard et effronté jusqu'au rossignol, ce délicieux ténor des belles nuits d'été.

Malheur au marmot imprudent, pris en flagrant délit de dénichage ! le terrible Pinson, après l'avoir houpillé d'importance, le suspendait à quelque branche basse par le fond de sa culotte et le laissait longuement méditer sur les inconvénients de vouloir voler sans avoir des ailes.

Aussi toute la gent emplumée connaissait elle bien son ardent défenseur et à sa chanson, entendue je ne sais où et retenue miçux que le catéchisme :

Pinson, gentil oiseau,

Chantant gaiement sur la branche.

pinsons, fauvettes, rouges-gorges, linots, chardonnerets, les plus sauvages comme les plus familiers, dans un concert de piailllements joyeux, planaient, tournoyaient et s'abattaient sur les épaules du gamin, qui doucement leur parlait un langage qu'ils semblaient comprendre, caressait leurs plumes soyeuses et leur émiettait du pain bis.

Au reste, s'il n'était pas leur frère, il pouvait se dire leur cousin, car ses yeux ronds, son nez pointu, son menton fuyant lui donnaient certainement avec eux une vague ressemblance.

Le même jour les deux enfants firent leur première communion et, en s'approchant côte à côte de la Table sainte, ils paraissaient si unis que le même ange devait les abriter de ses ailes.

Le bon curé avait dû renoncer à faire entrer la lettre du catéchisme dans le cerveau rebelle de Pinson, mais il était animé de si excellentes dispositions, il était doué d'un si bon cœur, sa piété était si touchante que le digne prêtre passa sur le reste, confiant dans le Seigneur dont le poète a dit :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,

Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

A partir de cette époque, Pinson prit l'habitude d'appeler son ami « monsieur Henri », au vif mécontentement de celui-ci qui le menaçait en riant de l'appeler « monsieur Pinson ».

Était-ce admiration naïve du savoir d'Henri comparé à sa propre ignorance ? était-ce un bizarre sentiment d'hierarchie ? Pinson lui-même aurait peut-être été bien embarrassé de le dire. Mais cette idée entrée dans sa cervelle s'y ancrera et il n'en vout point démordre.

Le plus plaisant, c'est qu'il continua d'employer le tutoiement, l'entremêlant parfois de « vous »,

comme nos voisins les Belges. On l'entendait couramment dire : « Comment vas-tu ce matin, monsieur Henri ? »

Ou bien « Savez-vous que tu es gentil ! » ce qui faisait supposer qu'il était d'importation étrangère.

Au reste, on pouvait se livrer à son endroit à toutes les hypothèses, car lui était incapable de fournir les moindres éclaircissements sur sa toute petite enfance.

La vie semblait avoir commencé pour lui dans le vieux champ des morts où il s'était éveillé un beau matin et où il comptait bien dormir plus tard, à l'ombre du vieux tilleul qui avait abrité son sommeil, bercé par la même chanson qui avait salué son réveil.

(La fin au prochain numéro.)

Une bonne fille.

La population de Sion a célébré en grande pompe, le 20 octobre dernier, l'entrée de la Fille dans la cité aux vieux châteaux. La Fille est le nom d'une magnifique source cristalline qui jaillit de la montagne, au-dessus du village d'Arbaz. Depuis longtemps, les Sédunois lui faisaient la cour, réduits qu'ils en étaient à se contenter des eaux plus ou moins impures de la Borgne, torrent qui descend du val d'Hérens. Après avoir fait quelques manières, comme toute belle personne qui se sait désirée, la Fille a consenti à se donner à Sion. Ses charmes y ont conquis tout le monde ; on les boit, littéralement. Et s'il arrivait un jour qu'elle ne suffise plus à satisfaire tous ses amoureux, ceux-ci n'oseraient récriminer, sachant que la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Une nouvelle société protectrice.

L'invasion croissante des moteurs mécaniques condamne à disparaître les bêtes dont l'homme se sert pour la traction des véhicules, c'est fatal. Il arrivera ainsi que la sensibilité des membres des Sociétés protectrices des animaux à l'égard des chevaux, des mules, des ânes et des bœufs surmenés, sera sans objet. Pour ne pas la laisser se perdre tout à fait, un émule d'Alphonse Allais propose d'endiguer cette sensibilité au profit des automobiles.

« Qui sait, dit-il, si la matière que nous qualifions d'inerte n'a pas sa vie occulte ? Pouvez-vous m'affirmer que lorsque j'envoie un coup de pied dans une porte, cette porte ne sente rien ? Non, n'est-ce pas ? Et alors, moi, je fonde la Société protectrice des automobiles ! Son but ? Réprimer les abus de pouvoir des mécaniciens. Sa mission ? Empêcher le cruel surchauffage des tubes et des robinets, le surmenage inutile des manomètres, l'arrachement douloureux des dents d'engrenage ! Veiller à ce que les ingénieurs ne flanquent pas aux machines des piles exagérées, à ce que les pneumatiques ne crèvent pas misérablement sur les routes, à ce que les moteurs aient bien leurs rations de pétrole ou de benzine, enfin, à ce que le fer indispensable à la construction ne soit pas battu à tort et à travers, sous prétexte qu'il est chaud !... »

Charade.

(A deviner à première vue.)

A la ville, comme au village,
Fillette, en cherchant mon premier,
Attrape à la fin mon dernier,
Manque mon tout, et c'est dommage.

Le tirage au sort, pour la prime, a lieu le *jeudi*, à midi.

Passe-temps. — La solution du logographe du dernier numéro est : *Tort, or*.

Une des réponses nous est parvenue sous la forme suivante :

Au lit, le mal me retient fort,
Pour me donner du reconfort ;
Je te lis, Conteur. Ai-je tort ?
La Faculté dit que j'ai tort.
Tranche, Conteur, tu parles d'or.
LOISEAU.

21 réponses justes. La prime est échuë à M. Ch. Gerber, Langnau.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste	Fr. 718 20
Mlle A. B. lectrice de la <i>Revue helvétique</i> (par M. L. Avennier)	» 1 =
Total	Fr. 719 20

Rotades.

A la correctionnelle.

Le président. — Vous prétendez que c'est votre complice qui a tout fait ; or, cette canaille de complice a disparu... Donnez-nous au moins son signalement... Comment est-il ?

Le prévenu, après réflexion. — C'est un type à peu près dans votre genre !

Un propriétaire des environs de Lausanne, qui loue son écurie à M. X. remettait l'autre jour à ce dernier une quittance ainsi conçue : « Reçu de M. X., la somme de soixante-quinze francs, pour un semestre de loyer de l'écurie qu'il occupe chez moi. »

Dans le cabinet du juge d'instruction :

Le juge. — Tous ceux qui ont eu affaire à vous, vous les fourriez dedans.

Le prévenu. — Eh bien, et vous, Monsieur le juge ?

Livraison d'octobre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les villes et leur avenir, par Louis Wuarin. — Le théâtre allemand contemporain, par E. de Morsier. (Seconde et dernière partie.) — Irène Andéol. Roman, par T. Combe. (Dixième et dernière partie.) — La musique dramatique en Russie depuis Glilka. Pierre Ilitch Tchaïkowsky, par Michel Delines. (Seconde et dernière partie.) — L'histoire d'un crime. Ce que l'affaire Dreyfus a été pour la France, par Ed. Tallichet. (Seconde et dernière partie.) — Cœur froissé. Nouvelle, d'Ottilie Wildermuth. (Seconde et dernière partie.) — Chroniques parisiennes, anglaises, russes, suisses, scientifiques et politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre.

— Jeudi, *La robe rouge*, de Brieux, a été admirablement donnée. On a tout particulièrement applaudi M^{me} Tessandier, une véritable artiste, et MM. Malavie et Deligny. — Demain, dimanche, à 8 heures, *Marie-Jeanne*, drame en trois actes et six tableaux, avec le concours de M^{me} Tessandier. Pour terminer le spectacle, *Prête-moi ta femme*, vaudeville en deux actes, de Maurice Desvalières.

Kursaal. — Grand succès, mercredi, pour la première soirée de gala. Aussi, faut-il continuer : la seconde aura lieu mercredi prochain et ainsi de suite, tous les mercredis. Hier, vendredi, a débuté *Léo, le roi des ventriloques*, avec ses dix poupées articulées. Aujourd'hui, samedi, à 3 heures, seconde *matinée enfantine* (à moitié prix). — Demain, dimanche, à 3 heures, *grande matinée-spectacle* (voir l'annonce).

Le premier concert d'abonnement aura lieu mercredi soir, au Théâtre, sous la direction de M. Hammer, et avec le bienveillant concours de MM. Willy Rehberg, pianiste, et J. Lauber, compositeur. Le programme, composé de musique moderne, est des plus intéressants. Il renferme, entre autres, trois œuvres importantes, exécutées pour la première fois à Lausanne. L'Orchestre sera notablement renforcé d'amateurs de Lausanne, Vevey et Montreux.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne Imprimerie Guilloud-Howard.